

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 25 Mai 2023**

**Délibération N° 2023 05 044 : Développement économique – Attribution d'une subvention PLCA pour les porteurs de projet Etienne MANCEAU et Marie PELLEROT, gérants du Bar-Tabac-Pressé « Bar Tabac de l'Union » – Loir-en-Vallée**

L'an deux mille vingt-trois, le 25 Mai à 18 heures trente  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la salle polyvalente Belleville du Grand Lucé, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 17/05/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

|             |    |          |    |          |   |         |    |
|-------------|----|----------|----|----------|---|---------|----|
| En exercice | 39 | Présents | 27 | Pouvoirs | 6 | Votants | 33 |
|-------------|----|----------|----|----------|---|---------|----|

**Etaient présents :**

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIÉ ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; M. Francis BOUSSION ; M. Pascal CHAPEAU (suppléant de Mme Trappier) ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Gérard RICHARD ; M. Joël TABAREAU ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER ; M. Philippe WEHRLÉ.

**Absents/Excusés ayant donné procuration :**

| Absents/excusés      | Pouvoir à                  |
|----------------------|----------------------------|
| Claire COULONNIER    | Hervé RONCIERE             |
| Martine CRINIÉRE     | Pascal MARIE               |
| Sylvie CHARTIER      | Jérôme LEONARD             |
| Marie-France REYMOND | Michel DUTHEIL             |
| Michelle BOUSSARD    | Claire ALLAIRE             |
| Catherine TRAPPLER   | Pascal CHAPEAU (suppléant) |
| Sabrina DUCHESNE     | Excusée                    |
| Laure DUTERTRE       | Excusée                    |
| Philippe TOURNADRE   | Excusé                     |
| Sabrina RAPPART      | Excusée                    |
| Fabienne PINÇON      | Excusée                    |
| Patrick RENARD       | Excusé                     |

Secrétaire de séance : Philippe WEHRLÉ

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau – Responsable de Pôle Solidarités

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 26/05/2023

M. le Président indique que Marie PELLEROT et Etienne MANCEAU, gérants du Bar-Tabac-Pressé « Bar Tabac de L'union », repris et ouvert en avril 2023, situé à Ruillé-sur-Loir, Loir-en-Vallée ont sollicité une subvention auprès de la Région Pays de la Loire intitulée Pays de la Loire Commerce Artisanat (PLCA) pour financer les travaux d'aménagement et accès PMR.

Le dispositif PLCA est défini en partie par l'application de l'article L 1511-3 du code général des collectivités territoriales.

Dans le cadre de la convention entre la Région des Pays de la Loire et la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé et l'entreprise « Bar Tabac de l'Union » dans le cadre du dispositif PLCA nous sommes sollicités pour le versement d'un montant précisé ci-dessous. Cette convention sera signée suite à l'approbation de cette délibération.

Les conditions de cette subvention sont les suivantes :

| Natures des travaux                          | RECAPITULATIF DES DEVIS |                  | FINANCEMENT  |                      |
|--|-------------------------|------------------|--|----------------------|
|  | Immobilier d'entreprise | Euros HT         | Recettes   | Montant prévisionnel |
| Aménagement du local (magasin, atelier, etc) | x                       | 43 161,44        | Apports en fonds propres   |                      |
| Equipements professionnels                   |                         | 23 589,68        | Emprunts   | 44 079,12            |
|  |                         |                  | Aides publiques sollicitées pour ce projet :                             |                      |
|  |                         |                  | Région Pays de la Loire (Dispositif Pays de la Loire Commerce Artisanat) | 20 025               |
|  |                         |                  | dont subvention relative à l'immobilier d'entreprise                     | (12 948)             |
|  |                         |                  | Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé                                   | 647                  |
| <b>TOTAL GENERAL DES TRAVAUX HT</b>          |                         | <b>66 751,12</b> | <b>TOTAL DES RECETTES</b>  | <b>66 751,12</b>     |

***Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré***

1. D'accepter le versement d'une subvention d'un montant de 647 € (5% du taux d'intervention de la Région Pays de la Loire) ;
2. D'autoriser M. le Président en exercice ou Monsieur le Vice-Président, ayant reçu délégation, pour signer la convention tripartite à intervenir entre la CCLLB, la Région et Mme PELLEROT/M. MANCEAU ainsi que toute pièce ou acte relatif à cette décision.

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président  
M. Hervé RONCIERE**



**Secrétaire de séance  
Philippe WEHRLÉ**